

**ANNULATION DES ÉVÉNEMENTS JUSQU’AU 31 AOÛT 2020**

Le 10 avril, le gouvernement du Québec a demandé l'annulation des festivals, ainsi que des événements publics sportifs et culturels prévus sur le territoire québécois pour la période allant jusqu'au 31 août 2020. Cette directive est émise considérant l'évolution de la situation de la COVID-19 au Québec et la nécessité de respecter notamment la mesure de distanciation physique de 2 mètres pour une période prolongée.

C'est donc dans une perspective de protection de la santé publique qu'il est jugé préférable que la Ville de Lac-Delage doit annuler les activités suivantes :

* La fête de la Saint-Jean-Baptiste;
* Les concerts Jazz;
* La fête des bénévoles (possibilité de report à venir);

Nous sommes sincèrement désolés de cette situation mais sachez que nous reviendrons en force en 2021 et qu’actuellement la Ville de Lac-Delage essaie de trouver d’autres façons pour divertir et surtout rendre cette période moins pénible pour tous. Nous vous tiendrons au courant. Mais si vous avez des idées d’activités « confinées » possible, il nous fera plaisir de réaliser vos projets.